

Procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS 27 mai 2024

Présents : Monsieur Alban MOQUET, Mesdames Josiane TRIONNAIRE, Aurore ALLAIN, Marie PAITEL, Françoise GOUPIL, Annick EVENO, Sylvie JUBIN, Huguette ROUSSIN, Laurence BATAILLE et Donia DEPOUEZ

Absent excusé : Monsieur Ronan LARCIN donne pouvoir à Madame Josiane TRIONNAIRE

- Le procès-verbal du 8 avril 2024 a été adopté à l'unanimité.
- Aurore ALLAIN a été désignée comme secrétaire.

I. DEMANDES D'AIDES

Dossier 1, personne retraitée dont les ressources sont en-dessous du plafond. Avis favorable de l'assistante sociale.

Montant de l'aide voté à l'unanimité : 190 €

Dossier 2, personne retraitée dont les ressources sont au-dessus du plafond, 1 171,22 € au lieu de 1069,44 €. Avis favorables de la CESF et de l'assistante sociale.

Décision à l'unanimité d'orienter en équipe technique du Centre médico-social (CMS) de Vannes pour une demande de dossier dérogatoire.

Si accord du CMS, une aide de 350 € pourra être accordée.

II. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Mme TRIONNAIRE est élue présidente de séance.

Mme TRIONNAIRE présente au Conseil d'administration les résultats du compte administratif 2023 qui peuvent se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat budgétaire de l'exercice	- 5 973,96
Résultat antérieur reporté	4 732,18
Résultat de fonctionnement	- 1 241,78
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat budgétaire de l'exercice	-
Résultat antérieur reporté	1,01
Résultat global à reporter	1,01

Le compte administratif se rapportant au budget de l'exercice 2023 tel que présenté par Mme TRIONNAIRE, est approuvé à l'unanimité sachant que M. le Maire s'était retiré de la salle pour les opérations de vote.

III. AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Mme TRIONNAIRE indique au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale qu'il doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
1	Résultat budgétaire de l'exercice 2023	- 5 973,96
2	Résultat antérieur reporté	4 732,18
3=1+2	Résultat de fonctionnement	- 1 241,78
SECTION D'INVESTISSEMENT		
4	Résultat budgétaire de l'exercice 2023	
5	Résultat antérieur reporté	1,01
6=4+5	Solde d'exécution de la section d'invest.	1,01
7	Restes à réaliser en dépenses	0,00
8	Restes à réaliser en recettes	0,00
9=6-7+8	Résultat global	1,01
10	Besoin de financement	0,00
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
11	au financement de l'investissement 2024	0,00
12=3-11	en report à nouveau en fonctionnement	- 1 241,78
13=3	TOTAL	- 1 241,78

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 en report à nouveau pour un montant de – 1 241,78 €.

IV. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU COMPTABLE PUBLIC

Le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

est invité à déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale, déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

V. VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Le compte administratif 2023 ayant été approuvé après le vote du budget primitif 2024, il convient de modifier comme suit les crédits ouverts lors de la séance du 8 avril 2024 :

Chapitre 002	Dépenses de fonctionnement	Résultat de fonctionnement reporté (déficit exercice 2023)	1 241,78 €
Chapitre 74	Recettes de fonctionnement	Subvention du budget principal	1 241,78 €

Le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale adopte à l'unanimité le budget supplémentaire pour l'exercice 2024.

VI. DIVERS

Repas CCAS

Les retours sur le repas réalisé par la Maison Corbel de Saint-Avé sont très positifs. Il était intéressant de changer pour pouvoir comparer.

Il ne faudra pas oublier en septembre prochain, l'anniversaire de notre deuxième centenaire.

« Cuisine en vadrouille »

Sylvie JUBIN présente un des projets de l'épicerie sociale.

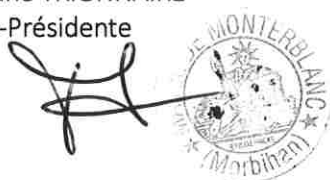
L'épicerie de Monterblanc collabore avec le GAB 56 (Groupement d'Agriculteurs Bio) pour offrir une alimentation saine.

Dans cette continuité, un partenariat avec les cuisiniers solidaires de Vannes a été créé pour organiser des ateliers de cuisine. En septembre prochain, lors de 4 séances, 8 personnes pourront apprendre à cuisiner des produits bruts, bio et un menu équilibré qu'ils dégusteront ensemble.

Ces ateliers ne sont pas réservés aux seuls bénéficiaires de l'épicerie. Les membres du conseil d'administration sont invités à proposer des personnes qui pourraient être intéressées, notamment des personnes isolées.

Clôture de la séance à 19h15

Josiane TRIONNAIRE
Vice-Présidente



Aurore ALLAIN
Secrétaire,